

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1393

présenté par  
Mme Fabre, rapporteure

-----

### ARTICLE 10

Après l'alinéa 2, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« 1° *bis (nouveau)* Les mots : « assure un rôle d'information, » sont supprimés ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel